

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4091 - MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Lamuka en passe de violer les mesures sur les zones neutres

En dépit du communiqué du gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila, instituant les zones neutres et interdisant les marches politiques sur lesdites zones, en l'occurrence le tronçon compris entre le pont Matete, l'aéroport de N'djili et le centre-ville, le présidium de Lamuka persiste et maintient l'itinéraire pour sa marche prévue pour ce mercredi.

Cette dernière marche partira du quartier 3 à Masina, jusqu'au Palais du peuple, dans la commune de Lingwala. Cette coalition de l'opposition a affirmé avoir adressé une nouvelle correspondance, à titre d'information, à l'autorité urbaine.



Page 2

Martin Fayulu et Afolphe Muzito DR.

INFRASTRUCTURES

Bientôt la réhabilitation de la nationale 1



Le ministre d'Etat président la réunion avec la BAD comprise entre Kinshasa-Ndjili-Batshamba.

Dans le cadre de la collaboration entre la Banque africaine de développement (BAD) et la République démocratique du Congo, le ministre d'Etat, ministre des Infrastructures et Travaux publics, a présidé, le 27 septembre, la cérémonie de signature du contrat de réhabilitation de la route nationale 1(RN1) dans sa section

Alexis Gisaro Muvunyi a rappelé l'importance de la route aux trois entreprises sélectionnées pour exécuter les travaux. Financé par la BAD, ce projet est évalué à près de soixante-dix millions de dollars et intègre le volet social.

Page 3

VIE POLITIQUE

Moïse Katumbi qualifie de distraction le projet de loi sur la nationalité

Particulièrement visé par la loi qui entend réserver l'accès à plusieurs hautes fonctions dont la présidence de la République aux seuls Congolais nés de père et de mère congolais, Moïse Katumbi, dont la nationalité congolaise a toujours été sujette à caution, l'a qualifiée de pure distraction avec des relents divisionnistes. Pour l'ex-gouverneur du Katanga qui s'est exprimé à ce sujet au cours d'une récente conférence de



presse tenue à Goma, ce projet de loi est une diversion qui éloigne les Congolais des vrais enjeux liés au développement de leur pays.

Page 4

INSPECTION FINANCIÈRE

Les démentis du ministère des Sports « des simples comédies »

C'est l'escalade de la polémique entre l'Inspection générale des finances (IGF) dirigée par Jules Alingete et le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, au sujet des fonds de l'Etat logés frauduleusement (selon l'IGF) dans

les comptes de la Fédération congolaise de football association. L'Inspection générale des Finances qualifie d'irrégulières et de tentatives de fraude les sorties de fonds du Trésor public dont la Fécofa a été

bénéficiaire sans en formuler une demande quelconque. Elle qualifie « des simples comédies les communiqués et démentis émanant du ministère des Sports », indique l'IGF.

Page 5

ÉDITORIAL

Barkhane

Ce que nous apprend la crise qui s'aggrave dans l'immense région du Sahel avec le retrait au moins partiel de la Force Barkhane et l'affrontement diplomatique qui en résulte entre le Mali et la France est bien le fait que seule la coopération militaire entre les pays d'une même zone géographique peut ramener durablement la paix là où elle se trouve menacée par la montée en puissance des mouvements extrémistes qui surfent sur les dissensions internes des pays concernés. Croire ou feindre de croire que les interventions de puissances extérieures au continent permettront de résoudre ce problème relève de l'utopie, du rêve, de l'illusion.

Ceci est d'autant plus vrai que l'événement déclencheur de la crise qui dévaste le Sahel et le Sahara depuis plus d'une décennie a été l'assassinat programmé du « Guide » Mouammar Kadhafi qui a plongé la Libye dans le chaos, a déséquilibré toute la partie nord de notre continent, a permis aux Islamistes radicaux de se répandre et d'imposer leur loi aux populations. Une intervention extérieure dont la France et ses alliés occidentaux sont largement responsables même s'ils refusent toujours de le reconnaître.

Dans ce contexte pour le moins inquiétant à l'échelle de notre continent, la seule réponse que l'on puisse apporter aux problèmes présents et qui offre une chance réelle de mettre fin à ce genre de crise est le développement de la coopération entre les pays concernés. Autrement dit, un rapprochement des Etats qui permette de mettre sur pied des forces militaires communes qui, elles-mêmes, permettront de prévenir les crises ou de les combattre efficacement. Perçue jusqu'à présent comme peu réaliste, cette coopération est en réalité la seule voie que puissent suivre aujourd'hui les gouvernements s'ils veulent préserver ou restaurer la paix autour d'eux.

La vaste communauté régionale dont nous faisons nous-mêmes partie, à savoir la CEEAC – Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale – que préside aujourd'hui notre propre président, Denis Sassou N'Guesso, évolue lentement mais sûrement dans ce sens. Et tout indique qu'elle mettra en place de façon progressive des forces coordonnées qui, elles-mêmes, constitueront un bouclier contre l'extrémisme qui menace la paix chez nous comme partout dans le monde.

Si les pays du Sahel s'accordent ainsi, l'on peut être certains qu'ils parviendront enfin à conjurer le mal qui les menace sans devoir faire appel à des forces extérieures.

Le Courrier de Kinshasa

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Lamuka en passe de violer les mesures sur les zones neutres

La coalition politique maintient l'itinéraire de sa marche du 29 septembre, malgré l'interdiction du gouverneur Ngobila relative à la zone neutre. Cette dernière partira du quartier 3, à Masina, jusqu'au Palais du peuple, dans la commune de Lingwala.



Martin Fayulu et Afolphe Muzito/DR.

En dépit du communiqué du gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila, instituant les zones neutres et interdisant les marches politiques sur ces dites zones dont le tronçon compris entre le pont Matete, l'aéroport de N'djili et le centre-ville, considéré comme le siège des institutions du pays, le présidium de Lamuka persiste et maintient l'itinéraire pour sa marche prévue le 29 septembre. Cette marche, selon la décision de la coalition Lamuka, partira du quartier 3, à Masina, jusqu'au Palais du peuple, dans la commune de Lingwala.

« Ainsi, le présidium de Lamuka annonce solennellement qu'il maintient sa marche pacifique du

29 septembre courant qui partira du quartier 3 Masina jusqu'au Palais du peuple », a précisé Lamuka dans une déclaration rendue publique le 27 septembre.

Cette coalition a affirmé avoir adressé une nouvelle lettre dans cette optique, le même jour, à l'autorité urbaine. Dans cette correspondance, Lamuka a sollicité une autre rencontre avec les services de l'hôtel de ville de Kinshasa et avec le chef de la police urbaine pour échanger sur les modalités d'encadrement de cette marche prévue le 29 septembre.

D'après le présidium de Lamuka, la décision de Gentiny Ngobila sur les zones neutres porte atteinte aux

droits de manifestations reconnus dans la Constitution. « Cette mesure ne vise que la coalition Lamuka, qui actuellement fait peur au pouvoir en place », a souligné un des membres de cette coalition qui en appelle, en outre, à la police à ne pas tomber dans le piège et lui demande de sécuriser la population et ses biens. Ainsi, le présidium de Lamuka a dit, par ailleurs, prendre l'opinion nationale et internationale à témoin sur les conséquences du comportement du gouverneur de la ville et en appelle au sens de responsabilité des uns et des autres pour la préservation de la paix et de la cohésion nationale.

« Lamuka ne laissera personne assassiner ou détruire les acquis démocratiques issus du pacte républicain de Sun-City », insiste la plateforme qui invite le peuple congolais à ne pas céder aux intimidations et à se mobiliser pour répondre nombreux à cette manifestation du mercredi. La marche initiée par la coalition Lamuka vise à exiger la dépolitisation de la Commission électorale nationale indépendante ainsi que le respect du délai dans l'organisation des élections prévues en 2023.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURES

Bientôt la réhabilitation de la Nationale 1

Dans le cadre de la collaboration entre la Banque africaine de développement (BAD) et la République démocratique du Congo, le ministre d'État, ministre des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro Muvunyi, a présidé, le 27 septembre, la cérémonie de signature du contrat de réhabilitation de la Route nationale 1 (RN 1) dans sa section comprise entre Kinshasa-Ndjili-Batshamba.

Alexis Gisaro a rappelé l'importance de la route aux trois entreprises sélectionnées pour exécuter les travaux. Financé par la BAD, ce projet est évalué à près de soixante-dix millions de dollars américains et intègre tout de même le volet social. Pour le directeur général de l'Office des routes, Herman Mutima Sakrini, c'est en octobre que débiteront les travaux qui se termineront au plus tard en janvier 2023.

«Ce projet ne concerne

pas seulement la route, il y a aussi un volet social important qui va couvrir des écoles, des marchés, des dispensaires, des forages dans des villages. Aussi, les études de l'asphalte de la RN17 dans son tronçon entre Mongata-Bandundu...» a-t-il assuré.

Notons que la RN1 est d'une importance capitale et va de l'Est à l'Ouest sur plus de trois mille kilomètres.

Blandine Lusimana



Le ministre d'Etat présidant la réunion avec la BAD

COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE

Le lancement pour bientôt

Le programme fait partie des grandes promesses électorales du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi. Dès sa nomination, l'actuel ministre de la Santé, Jean-Jacques Mbugani, l'a retenu comme un domaine prioritaire de son action. La question de sa mise en œuvre a fait l'objet d'une réunion sous la présidence de la primature.

Officiellement, la mise en œuvre du programme majeur de «Couverture sanitaire universelle» est imminente. En effet, le point était inscrit à l'ordre du jour des discussions entre le Premier ministre, Sama Lukonde, et le conseiller spécial à la présidence de la République, le Dr Roger Kamba. Ce dernier était accompagné de la vice-ministre de la Santé, Véronique Nkulu, et des membres du Bureau international du travail (BIT). Sur un plan pratique, la couverture sanitaire universelle reste un grand défi dans la politique sanitaire actuelle de la République démocratique du Congo. L'objectif poursuivi est tout simplement de permettre à toute la population congolaise d'avoir accès aux soins de santé de qualité et sans se ruiner financièrement. D'emblée, la réunion visait ainsi à faire une synthèse du dernier atelier consacré à ce programme. « Il fallait un dialogue pour que nous ayons la même compréhension », a expliqué le Dr Kamba. En tant

que patron du de l'exécutif national, il revient désormais à Sama Lukonde de mettre en œuvre ce programme du gouvernement. « C'était sur son appel, sur sa convocation, pour pouvoir lancer ce processus de manière très pratique », a ajouté le docteur. De cette séance de travail, il en est ressorti un engagement tacite du Premier ministre de convoquer « très rapidement » la première réunion du comité de pilotage du Conseil national de la couverture santé universelle et de lancer, dans un plus bref délai, sa mise en œuvre. Par rapport à ce vaste programme, le gouvernement affiche une volonté de faire en sorte que les gens se soignent des maladies ordinaires comme la malaria, la fièvre, les maladies diarrhéiques et les maladies liées aux mains sales. Au final, l'idée est d'arriver à gérer un grand nombre de pathologies, réduisant ainsi par la même occasion le paquet de maladies qui arriveront dans les hôpitaux.

Laurent Essolomwa

LU AU SALON DU LIVRE AFRICAIN DE PARIS

«Le renouveau congolais»

Au rayon des essais politiques, les Éditions Paari ont mis en avant l'ouvrage de Ruffin Mpaka sur le fédéralisme et la refondation de l'État en République démocratique du Congo (RDC).



En 184 pages, l'auteur procède à un plaidoyer pour la refondation d'un État moderne au Congo Kinshasa. Il appuie sa thèse sur la base d'une observation attentive et engagée de la crise grave que traverse le pays depuis plus de deux décennies.

Par son essai, il fait une cri-

tique objective du système institutionnel hybride sous lequel ploie la RDC. Il esquisse des pistes de solutions pour sortir des crises permanentes, la réforme de l'État étant la priorité. De ce fait, Ruffin Mpaka propose l'instauration du fédéralisme, la refonte du système de défense,

la rénovation du système de représentation et du suffrage, le renouvellement du paradigme économique, l'établissement d'une société de confiance, la construction d'un nouveau leadership. L'institutionnalisation du fédéralisme passe par le remembrement des vingt-six provinces au sein de six États fédérés avec la création d'un État fédéral. Celui-ci, situé au centre du pays, est censé abriter les nouvelles institutions de la République Fédérale du Congo.

Ruffin MPAKA est titulaire d'une maîtrise en Sciences économiques de l'Université Paris 8, Saint-Denis. Il s'est spécialisé en Régime monétaire et systèmes d'emploi. Actuellement, il est directeur de cabinet à l'Assemblée provinciale du Kongo central. Responsable politique et de la société civile, il a été secrétaire général de l'Union nationale des étudiants zairois, de 1988 à 1992, en France. À ce titre, et dans le cadre de la lutte pour la démocratie, il rencontra pour la première fois le Dr Étienne Tshisekedi Wa Mulumba à Washington DC, en 1990.

Marie Alfred Ngoma

VIE DES PARTIS

Moïse Katumbi qualifie de distraction le projet de loi sur la nationalité

La proposition de loi initiée par l'homme politique et économiste congolais, Noël Tshiani, sur le verrouillage des postes de souveraineté en République démocratique du Congo continue à faire parler d'elle bien qu'elle ait été déclarée irrecevable par le bureau d'études de l'Assemblée nationale.

Le projet de loi porté par le député Nsingi Pululu ne sera pas débattu au cours de la session parlementaire de septembre, parce que non inscrite parmi les matières retenues dans le calendrier des travaux. Particulièrement visé par ce texte qui entend réserver l'accès à plusieurs hautes fonctions dont la présidence de la République aux seuls Congolais nés de père et de mère, eux-mêmes Congolais, Moïse Katumbi avait de quoi se réjouir du sort réservé à ce qu'il a qualifié de pure distraction avec des relents divisionnistes. En effet, l'ex-gouverneur du Katanga, qui s'est exprimé à ce sujet au cours d'une conférence de presse

tenue le 27 septembre à Goma, a laissé entendre que ce projet de loi est une diversion qui éloigne les Congolais des vrais enjeux liés au développement de leur pays. « *Le Congo n'a pas besoin de la division, on ne doit pas être distrait. Je ne suis pas venu à Goma dans le cadre de faire la politique, je suis venu voir mes frères et sœurs. Le plus important pour les Congolais, c'est le social, la situation économique de notre pays, la souffrance de la population congolaise, s'il y a une loi pour améliorer la situation de la population congolaise, je serai d'accord avec n'importe qui* », a-t-il déclaré.



Moïse Katumbi

Pour le leader d'Ensemble, il y a lieu de mettre en sourdine ce projet de loi qui n'apporte rien au pays, d'autant plus que le président

de la République, lui-même, s'y était opposé lors d'une interview accordée à la Voix de l'Amérique, en marge de sa participation à la 76^e réu-

nion du Conseil de sécurité des Nations unies. Le chef de l'Etat avait, en effet, laissé entendre qu'il ne soutient pas cette proposition de loi, déclarant notamment qu'il existe

« *des Congolais de père et de mère qui ont participé à la ruine du pays* ».

Répondant à Moïse Katumbi qui avait qualifié sa proposition de loi de

« distraction », l'ancien candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2018, Noël Tshiani, estime pour sa part que « *c'est une question importante pour les Congolais qui veulent protéger la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de la RDC* ».

Et d'ajouter :

« *On peut avoir des opinions divergentes. Mais il faut respecter le pays et le peuple congolais* ».

Alain Diasso

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



INSPECTION FINANCIÈRE

Les démentis du ministère des Sports « des simples comédies »

La polémique entre l'Inspection générale des finances (IGF) dirigée par Jules Alingete et le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, au sujet des fonds de l'Etat logés frauduleusement (selon l'IGF) dans les comptes de la Fédération congolaise de football association ne cesse de faire grand bruit.

La dénonciation de tentative de détournement des fonds de l'Etat logés dans les comptes de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) par le ministère des Sports continue d'alimenter l'actualité sportive. On assiste depuis à un échange houleux entre l'IGF et le ministère des Sports visiblement accusé de tentative de détourner près d'un million de dollars américains. « L'Inspection générale des Finances qualifie d'irrégulières et de tentatives de fraude les sorties de fonds du Trésor public dont la Fécofa a été bénéficiaire sans en formuler une de-

mande quelconque. Elle qualifie de simples comédies les communiqués et démentis émanant du ministère des Sports », indique le communiqué des services de communication de l'IGF. Selon cette structure de contrôle des finances publiques et rattachée à la présidence de la République, les faits sont bel et bien réels.

En fait, l'IGF, dirigée par l'inspecteur Jules Alingete Key, a, le 23 septembre, certifié avoir intercepté dans les comptes bancaires de la Fécofa des fonds publics (480 000 euros et 350 000 dollars américains), « frauduleusement logés par le



ministère des Sports et Loisirs, manifestement à des fins autres que celles d'intérêt général ».

Le conseiller juridique du ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, a réagi, à travers une mise au point, qualifiant les conclusions

L'inspecteur des Finances Jules Alingete de l'IGF « d'une mauvaise interprétation et d'une désinformation afin de décrédibiliser le ministère des Sports et Loisirs, de tentative de nuire et de comportement populiste ».

Dans cette mise au point,

le ministère des Sports a stigmatisé les « zèles habituels » de l'inspecteur Jules Alingete, auteur « des propos diffamatoires envers tous les mandataires du gouvernement ». Outre la réaction du ministère, un groupe des députés nationaux et sénateurs, dénommé Club des parlementaires congolais pour le développement, est monté au créneau pour apporter son soutien ministre Serge Chembo Nkonde.

La réaction de l'inspection des finances ressemble à une réponse du berger à la bergère, qualifiant donc de simple comédie les communiqués et démentis du ministère des Sports alors que les faits sont réels.

Martin Engimo

Bras de fer entre Alingete et Chembo

L'affaire défraie la chronique. L'inspecteur des finances, Jules Alingete Key, dit avoir intercepté une tentative de détournement de fonds de l'Etat alloués à la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Au départ, apprend-on, une facture proforma émanant de la Fondation pour le développement du football africain, initiatrice du tournoi de football du Congo (Tifoco), et signée par le secrétaire général de cette structure, a été réceptionnée au cabinet des Sports qui l'a ensuite déposée au ministère du Budget. Le document précise les dépenses à la charge du gouvernement pour l'organisation de la deuxième édition dudit tournoi, du 30 septembre au 4 octobre 2021, à Kinshasa. Le montant est de 350 000 de dollars américains. Le ministère a aussi adressé une demande d'un montant de 480 800 euros, toujours dans les comptes de la Fécofa, pour l'acquisition d'un football stadium screen Led et d'un groupe électrogène au stade des Martyrs de Kinshasa.

Dans sa correspondance à son collègue du Budget, le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, a demandé la mise à disposition des fonds pour l'organisation du tournoi Tifoco,



L'inspecteur Jules Alingete Key

soulignant que ledit tournoi serait qualificatif pour le mondial 2022. Tout ceci s'est déroulé en août. C'est plus d'un mois plus tard, soit le 20 septembre dernier, que l'inspecteur Jules Alingete a saisi la Fécofa pour fournir les justificatifs sur ces fonds logés dans son compte. L'organe fédérateur du football a donné des explications sur un premier fonds de 936 212 qui a servi à l'organisation de deux matches des Léopards comptant pour les deux premières journées des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022. Quant aux deux autres fonds sur Tifoco et ensuite sur l'achat

du Stadium Screen Led et le groupe électrogène, la Fécofa a indiqué à l'Inspection générale des finances (IGF) que « pour les deux derniers montants (350 000 USD et 480 800 euros), étant donné qu'il y a aucun soubassement émanant de la Fécofa, nécessitant leur décaissement, ceux-ci sont jusqu'à ce jour dans notre compte ». Cependant, la Fécofa avait lancé des invitations aux fédérations du Congo Brazzaville, du Ghana, de la Sierra Leone, de la Côte d'Ivoire et du Nigeria pour prendre part à la deuxième édition du tournoi Tifoco.



Le ministre Serge Chembo Nkonde

L'inspecteur Jules Alingete a de ce fait donné des instructions à la Fécofa de ne procéder à aucune affectation de ces fonds. Dans la foulée, il a fait un communiqué d'avoir intercepté cette tentative de détournement. Le ministre Serge Chembo Nkonde a, dans une mise au point faite par son conseiller juridique, qualifié l'approche de l'IGF de « mauvaise interprétation et d'une désinformation afin de décrédibiliser le ministère des Sports et Loisirs. La mise à disposition des fonds de l'Etat à la Fécofa par le ministère dont il est ques-

tion est conforme au partenariat de cette dernière avec la Fondation pour le développement du football africain. Et les documents versés au ministère des Sports et Loisirs dans ce dossier en témoignent ». Serge Chembo n'a pas donné de soubassement pour la mise à disposition de 480 800 euros.

La polémique a donc pris corps et enfle entre l'inspecteur Alingete et le ministre Chembo l'accuse de tenir des propos diffamatoires envers tous les mandataires du gouvernement. Wait and see.

M.E.

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe, Don Bosco, Maniema Union et Lupopo gagnent

La 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) prend progressivement sa vitesse de croisière avec déjà la deuxième semaine des rencontres à travers le pays.

Le TP Mazembe de Lubumbashi fait un début tonitruant à la 27^e édition du championnat de la Linafoot. Le champion en titre de la République démocratique du Congo a torpillé, le 26 septembre, dans son stade situé dans la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, par quatre buts à zéro. Jean Baleke (14^e mn), Rainford Kalaba (68^e mn), Tandi Mwape (87^e mn) et Djos Issama (90^e mn) ont inscrit les quatre buts des joueurs de Frank Dumas. Déjà avant le match, le coach égyptien de Sanga Balende, Abdel Ousmane, déclarait que Mazembe était supérieur à son équipe, une sorte d'aveu d'impuissance face aux Corbeaux du Grand Katanga.

de Mazembe) à la 2^e mn sur penalty, et Kino Mwelwa à la 7^e mn. Nathan Betu a réduit l'écart pour les Kamikazes de Lubumbashi en seconde période. « Je pense qu'il y a des armes assez intéressantes à Lubumbashi Sport, parce qu'il sort de deux rencontres face aux cadors du championnat, Lupopo et Sanga Balende. C'est vrai, nous avons un style de jeu similaire, mais je pense que pour ce match, il faudra plus de la passion pour mes joueurs pour faire la différence », avait déclaré l'entraîneur Eric Tshibusu des Salésiens, en conférence de presse d'avant-match. A la fin, il y a eu plus de passion et de détermination de son côté, concrétisé par cette victoire.



V.Club accroché à Bukavu par Etoile du Kivu/tpmazembe.com

la partie a été inscrit à la 90+7^e mn par Rodrigue Tshitemayi qui permet à Maniema Union d'engranger ses trois premiers points de la 27^e édition du championnat de la Linafoot. L'Union Sportive Panda s'est

les joueurs du coach Christian Bracconi à la 49^e mn. Mais Séraphin Kamonji a égalisé pour Panda à la 86^e. Entré en cours du jeu, Ciel Ebengo a donné la victoire au bleu et or de Lubumbashi à la 90^e mn. Notons que l'ancien capitaine des Léopards, Youssouf Mulumbu, arrivé au mercato à Lupopo, a fait ses débuts comme titulaire, avant de céder sa place à la 67^e mn. Dark Kabangu, double buteur lors du premier match, est entré en seconde période, alors que Patou Kabangu, blessé, était absent de la feuille du match.

DCMP trébuché, V.Club accroché

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa s'est incliné, le 25 septembre, au stade Dominique-Diur de Kolwezi, devant la formation locale de Blessing FC sur la marque de zéro but à un. L'attaquant Lotola a inscrit le but de la victoire des Bénis du Lualaba du coach Chriso Mukendi à la 37^e mn. Vainqueur au match précédent avec un but de Jean Marc Makusu, DCMP fait un break pour sa deuxième sortie. Notons aussi le résultat d'égalité d'un but partout, le 24 septembre, au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bu-

kavu, entre l'Etoile du Kivu et l'AS V.Club. Mbemba Mbokoyi a ouvert la marque pour le club local à la 44^e mn. Et Glody Lilepo Makabi a égalisé à la 54^e pour le club vert et noir de Kinshasa entraîné depuis peu par le technicien français, Dominique Cionci. Le même vendredi, au stade de l'Unité de Goma, l'AS Dauphin Noir et FC Renaissance du Congo (de Kinshasa) se sont neutralisées par zéro à zéro. Le 23 septembre, au Centre Kurara Mpova de la Fécofa à Kinshasa, Racing Club de Kinshasa et l'US Tshinkunku faisaient match nul d'un but partout. Heris Sembo marquait pour le club local à la 38^e mn, avant l'égalisation de Lindula à la 38^e.

Classement

Au classement, Don Bosco est déjà premier avec sept points en trois matches, devant le FC Saint-Eloi Lupopo qui compte six points glanés en deux matches, ainsi que la Jeunesse sportive Groupe Bazano. V.Club occupe la quatrième place avec quatre points en deux matches, suivi de l'Etoile du Kivu (quatre points en deux matches), et Blessing FC (quatre points en deux matches). Mazembe est septième avec trois points après sa première sortie.

Derrière, on retrouve Maniema Union (trois points après un match), DCMP (trois points en deux matches) et Kuya Sport (trois points après deux matches). La Jeunesse sportive de Kinshasa et l'US Tshinkunku ont chacun deux points après deux sorties. Ensuite viennent Dauphin Noir, US Panda, Renaissance du Congo, Racing Club de Kinshasa, Lubumbashi Sport et Sanga Balende qui ont tous un point après deux ou trois matches. AC Rangers et AS Simba n'ont pas encore enregistré des points après un match joué chacun.

Martin Engimo



Mazembe surplombe Sanga Balende/tpmazembe.com

En première rencontre sur le gazon synthétique du stade TP Mazembe, le CS Don Bosco a battu Lubumbashi Sport par deux buts à un, grâce aux buts du Malien Fili Traoré (transfuge

l'AS Maniema Union a battu l'AC Kuya, au terrain du Centre Kurara Mpova de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) à Kinshasa, par un but à zéro. L'unique but de

inclinée à Likasi, devant le FC Saint-Eloi Lupopo, sur le score d'un but à deux. Et Don Bosco a battu Lubumbashi Sport par deux buts à un. Héritier Kasongo a ouvert la marque pour

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Les nouvelles infections chez les enfants diminuées de 54% en Afrique

Le Programme des Nations unies pour la lutte contre le VIH/sida (ONUSIDA) a fait le week-end dernier une déclaration soulignant qu'en Afrique occidentale et centrale les nouvelles infections au VIH chez les enfants ont diminué de 54% entre 2010 et 2020. Ceci, à cause de l'augmentation de la fourniture de traitements antirétroviraux aux femmes enceintes et allaitantes, notamment celles vivant avec le VIH.

Selon l'ONUSIDA, malgré cette avancée, cette dynamique courageuse s'est considérablement ralentie, laissant ainsi des lacunes particulièrement importantes en Afrique. Alors que, c'est dans cette partie du continent africain où se trouvent plus de la moitié des femmes enceintes vivant avec le VIH et qui ne sont pas mises sous traitement.

« Dans le monde, en 2020 près de la moitié 46% des 1,7 million d'enfants séropositifs n'était pas sous traitement. Près de cent cinquante mille nouvelles infections au VIH ont été enregistrées chez les enfants, soit quatre fois plus que l'objectif de quarante mille nouvelles contaminations pour 2020 »,

a signifié l'ONUSIDA, en insistant sur le fait que les lacunes enregistrées dans le dépistage des nourrissons et des enfants exposés au VIH font que plus de deux cinquièmes des enfants vivant avec le VIH ne sont pas diagnostiqués. Mais, le nombre d'enfants sous traitement dans le monde a diminué depuis 2019, laissant près de huit cent enfants âgés de 0 à 14 ans vivant avec le VIH sans traitement antirétroviral en 2020. Alors que, seulement 40% des enfants vivant avec la maladie avaient une charge virale supprimée contre 67% des adultes.

Prévenir les nouvelles infections au VIH chez les femmes enceintes et allaitantes, l'une

des solutions majeures pour l'humanité

Selon la stratégie du programme onusien de lutte contre la maladie, près des deux tiers des enfants qui ne sont pas sous traitement sont âgés de cinq à quatorze ans. Ces enfants sont ceux qui ne peuvent être dépistés par le biais du dépistage du VIH lors des visites de soins postnatales. C'est pour quoi, pour l'ONUSIDA, l'une des priorités pour les cinq prochaines années est d'étendre le dépistage familial et domestique fondé sur les droits et d'optimiser le traitement pédiatrique afin de diagnostiquer ces enfants. La politique est destinée à les mettre sous traitement et de

maintenir ces enfants dans un parcours de soins à vie. D'autant plus, les récentes enquêtes précisent que trois actions nécessaires sont importantes à mener pour mettre fin aux nouvelles infections au VIH chez les enfants dans les pays ciblés.

En effet, selon l'institution onusienne il faut premièrement faire en sorte que le dépistage et le traitement atteignent les femmes enceintes le plus tôt possible. Car, environ soixante-six mille nouvelles infections au VIH ont été recensées chez les enfants, parce que leurs mères n'avaient pas reçu de traitement pendant la grossesse ou l'allaitement ; deuxièmement, assurer la

continuité du traitement et de la suppression de la charge virale pendant la grossesse, l'allaitement et à vie. Car, environ trente-huit mille enfants en Afrique ont été nouvellement infectés par le VIH, parce que la prise en charge de leur mère a été interrompue pendant la grossesse et l'allaitement et troisièmement, prévenir les nouvelles infections au VIH chez les femmes enceintes et allaitantes.

« Environ trente-cinq mille nouvelles infections chez les enfants sont survenues parce qu'une femme a été contaminée par le VIH pendant la grossesse ou l'allaitement », conclut l'ONUSIDA.

Rock Ngassakys

POPULATION MONDIALE

Le monde est au bord d'une extinction

Le magazine asiatique Nikkei Asia vient de consacrer un dossier aux effets du vieillissement à venir de la population mondiale. Un déclin démographique qui appelle à une adaptation des politiques publiques.

Intitulé « Une bombe démographique », un dossier au ralentissement spectaculaire du taux de croissance de la population à l'échelle mondiale depuis la fin des années 1960 est consacré par le magazine Nikkei Asia. « Durant les deux cents dernières années, une croissance rapide de la population a épuisé les ressources de la planète, endommagé l'environnement et entraîné le déclenchement de guerres », écrit le magazine japonais - sans considérer l'évolution actuelle comme une bonne nouvelle. Car « l'humanité est en train de passer d'une bombe démographique à une autre, et les scientifiques et les politiques prennent conscience d'une nouvelle réalité : le monde est au bord d'une possible extinction », soutient le magazine. Les forces conjuguées du développement économique et de l'émancipation des femmes se sont associées pour tourner une page, ouverte depuis la révolution industrielle, durant laquelle la croissance économique était alimentée par la croissance démographique, et vice versa.

Baisse démographique dans 151 pays

Le taux de croissance démographique a atteint un pic à la fin des années 1960 avec 2,09 %, un chiffre qui va passer sous la barre de 1 % en 2023. La population en âge de travailler a baissé dans un quart des pays. Selon les prévisions, à l'horizon 2050, la population de 151 des 195 pays du monde sera en baisse. Une situation qui devrait entraîner à cette date un déclin démographique et un vieillissement général. Pour le magazine, les politiques publiques doivent être redéfinies pour trouver un nouvel équilibre face à ce paradigme du vieillissement de la population. Plusieurs pays stimulent, d'ailleurs, l'immigration et le recours à la

main-d'œuvre étrangère pour compenser un inéluctable déclin démographique. Avec le trou creusé par la pandémie de covid-19, la population mondiale mettra des années à se remettre de la crise de la natalité, compte tenu des mariages retardés, des problèmes d'emploi et des multiples vagues (de la maladie).

Un improbable rebond ou rattrapage des naissances

Ce qui découragerait les couples à fonder une famille. Certains économistes sont sceptiques quant à un rebond de la natalité après la chute des naissances observée à travers le monde. Une reprise en V, après la chute des naissances que le monde a connue, est « hautement improbable », relèvent les analystes de Morgan Stanley. « Nous pensons que l'optimisme quant au rebond des taux de natalité ou à un « rattrapage » est mal placé », déclare Edward Stanley, analyste de la banque américaine. Et d'expliquer : « Les crises financières précédentes suggèrent que l'effet supprimeur sur les taux de natalité peut durer trois à quatre ans. En outre, si l'on prend l'exemple de la grippe espagnole de 1917-20 comme approximation, il est peu probable que la reprise du taux de natalité en 2021 soit linéaire. En 1917-20, chaque nouvelle vague du virus s'accompagnait d'une nouvelle baisse des naissances ultérieures ».

Et l'effet de cette chute des naissances devrait avoir des conséquences durables sur l'économie mondiale. Selon ces analystes, « le vieillissement des populations et la diminution de la main-d'œuvre auront un impact énorme sur les économies développées et les finances publiques dans les décennies à venir ».

Noël Ndong

SÉCURITÉ

L'ONU appelle à un monde sans armes nucléaires

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) a célébré, le 27 septembre, le 25^e anniversaire du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, avec des appels à son entrée en vigueur et à l'élimination des armes nucléaires partout dans le monde.

Le secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Otice), Robert Floyd, a souligné, au cours de l'événement, son « adhésion quasi universelle », avec 185 signatures et 170 ratifications. Il a noté que le Traité « a créé et maintenu une norme contre les essais nucléaires si puissante, que moins d'une douzaine d'essais ont été effectués depuis son adoption, et qu'un seul pays l'a violé ce millénaire ». Avant l'adoption du traité en 1996, la quantité explosive moyenne des essais nucléaires équivalait chaque année à près de 1000 bombes de la taille d'Hiroshima.

« Les essais nucléaires n'ont pas seulement créé une instabilité géopolitique et soutenu le développement d'armes nucléaires plus puissantes et plus meurtrières, ils ont également causé des souffrances humaines et des dommages environnementaux indécibles. À cause du TICE, nous avons laissé ce monde loin derrière nous », a déclaré Robert Floyd.

Un régime de vérification

En plus de sa mission principale, le Traité comprend un régime de vérification sous la forme d'un réseau mondial, qui fournit des données utiles à des fins civiles et scientifiques, y compris les alertes aux tsunamis et les études sur le changement climatique.

Établi en vertu du traité, le Système international de surveillance assure une surveillance 24 heures sur 24 et en temps réel de toutes les activités nucléaires explosives sur Terre, et est maintenant terminé à plus de 90%, avec plus de 300 stations certifiées. Malgré ses 185 signatures, le traité n'est pas encore entré en vigueur, car cela nécessiterait la ratification par huit pays (les États-Unis, la Chine, l'Iran, Israël, l'Égypte, l'Inde, le Pakistan et la Corée du Nord).

Pour le secrétaire exécutif de l'Otice, « les anniversaires sont un moment de renouvellement des engagements ». Il a cité un « réel appétit pour l'engagement des jeunes et de la société civile » sur la question. L'objectif de ce plaidoyer est, selon lui,

l'élimination totale des armes nucléaires. « Mais nous ne pouvons espérer parvenir à un monde sans armes nucléaires sans une interdiction universellement appliquée, non discriminatoire et vérifiable des essais nucléaires », a-t-il soutenu.

A ce jour, il y a encore 13 400 armes nucléaires dans le monde. Certains pays continuent de rechercher des capacités nucléaires, tandis que d'autres s'efforcent d'étendre leurs arsenaux nucléaires.

Tendance inquiétante à la modernisation

S'adressant aux membres du Conseil, la Haut-Représentante des Nations unies aux affaires de désarmement, Izumi Nakamitsu, a souligné une « tendance inquiétante à la modernisation et à l'expansion des arsenaux nucléaires ».

« Alors que le régime mondial de contrôle des armements s'est effondré, la diplomatie multilatérale du désarmement nucléaire s'est atrophiée. Alors que les relations continuent de se dégrader entre les États qui possèdent des armes nucléaires, nous ne pouvons pas tenir pour acquis que la norme contre les essais nucléaires sera maintenue », a-t-elle déclaré.

Pour la Haut-Représentante des Nations unies aux affaires de désarmement, les essais nucléaires « ont causé des dommages durables aux environnements vierges, à la santé humaine et à certaines des communautés les plus vulnérables ».

Outre ces impacts, elle a fait valoir que les essais ont également « permis des améliorations quantitatives et qualitatives des armes nucléaires, annonçant l'arrivée de nouveaux États dotés de l'arme nucléaire et facilitant une croissance dangereuse des arsenaux de leurs prédécesseurs ».

Pour Izumi Nakamitsu, le 25^e anniversaire du traité est une raison de repenser ce qui peut être fait pour surmonter les défis qui nous attendent encore. Il s'agit de renforcer l'autonomisation des jeunes, comprendre le fonctionnement du TICE, et de renforcer les capacités techniques de l'Otice.

Josiane Mambou Loukoula

FORMATION

Bientôt une unité de transformation du bois

La ministre des Petites et Moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Jacqueline Lydia Mikolo, s'est entretenu le 27 septembre avec une délégation française de la chambre des métiers de l'artisanat conduite par Rafaël Paniagua. L'étude sur la création d'un centre des ressources professionnelles de la filière bois dans la capitale congolaise a été l'un des points abordés par les deux parties.

Selon Rafaël Paniagua, responsable des relations extérieures, les études menées dans le cadre de la création du centre des ressources professionnelles ont permis d'avoir une idée sur la vision voulue et attendue par les parties prenantes. « Au cours de ces études, nous avons identifié une vision partagée par l'ensemble des parties prenantes qui est celle de consommer congolais. Et donc, ce qui peut être attendu de l'étude dudit projet, c'est de permettre à la petite entreprise congolaise, aux ressortissants congolais d'apporter leur contribution afin que le marché soit un marché des produits made in Congo et non pas des importations qui parfois nuisent à l'économie nationale », a-t-il expliqué.

En effet, le futur centre des ressources professionnelles sera un cadre de formation, de production et de commercialisation des produits artisanaux de la filière bois visant à mettre en exergue le potentiel forestier congolais ainsi que le savoir-faire des artisans nationaux ayant le bois comme matière première de travail. Définissant la durée de réalisation de ce projet, Rafaël Paniagua a fait savoir que la création de ce centre est un projet aussi bien à court qu'à long terme. « C'est un

projet forcément à court terme dans l'un de ses aspects qui est d'apporter les réponses pour le renforcement des compétences techniques des artisans mais c'est également un projet à long terme car ce qui reste à faire est très ambitieux et complexe, ce qui nécessite une démarche qui se situera dans la durée. Pour ce faire, nous proposons un premier programme de renforcement de compétences de l'Agence nationale de l'artisanat et des autres organisations en charge de l'artisanat qui pourrait s'étaler entre 2022 et 2025 », a indiqué Rafaël Paniagua.

Outre la restitution des résultats des études menées en vue de la création de ce centre, plusieurs autres points ont été évoqués par les deux parties, notamment sur



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo échangeant avec la délégation française de la chambre des métiers de l'artisanat/DR

le port d'un engagement mutuel pour le développement des entreprises artisanales ; un partenariat sur la structuration de la

filière bois, une offre d'expertise en faveur du développement économique et social durable ainsi que l'amélioration durable en ce

qui concerne l'employabilité des artisans.

Rappelons que dans le but de valoriser le bois, ses métiers et ses produits ; revivifier la filière bois qui contribue pleinement au développement économique national, le ministère des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat a récemment organisé la deuxième édition du Salon des métiers du bois ayant connu un grand succès en termes de chiffre d'affaires. Plus de trente-huit millions FCFA ont été encaissés à l'occasion.

Gloria Imelda Lossele

« C'est un projet forcément à court terme dans l'un de ses aspects qui est d'apporter les réponses pour le renforcement des compétences techniques des artisans mais c'est également un projet à long terme car ce qui reste à faire est très ambitieux et complexe, ce qui nécessite une démarche qui se situera dans la durée. Pour ce faire, nous proposons un premier programme de renforcement de compétences de l'Agence nationale de l'artisanat et des autres organisations en charge de l'artisanat qui pourrait s'étaler entre 2022 et 2025 »

SECTEUR POSTAL

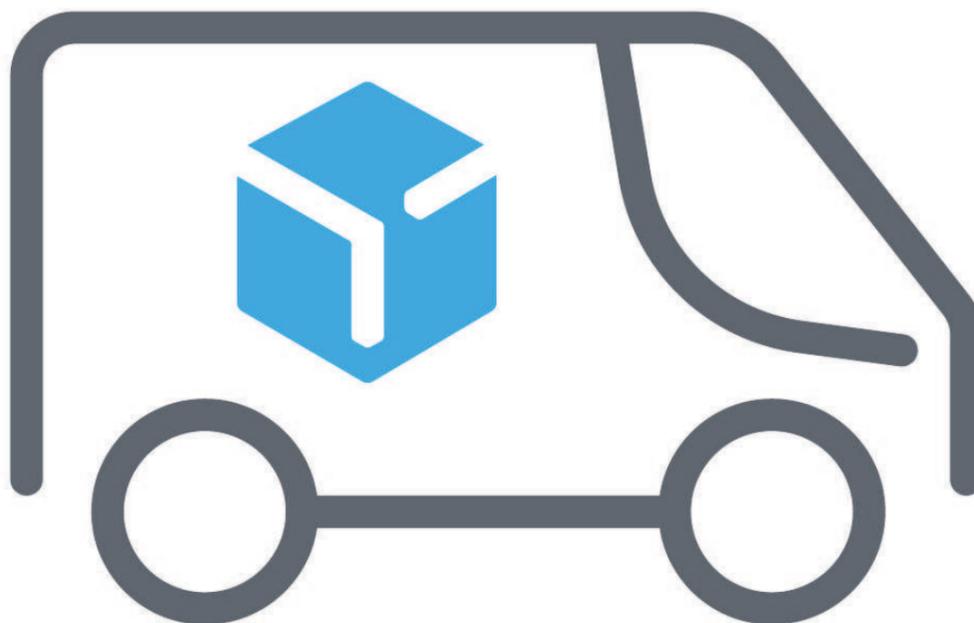
Les opérateurs invités à formaliser leurs activités

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) a invité, le 28 septembre à Brazzaville, les transporteurs interurbains collectant et distribuant des courriers ou colis (de zéro à 50kg), outre le transport de personnes, de se rapprocher du régulateur en vue de disposer d'une autorisation légale.

« Plusieurs acteurs se sont lancés dernièrement dans l'activité postale sans être informés des lois la régissant. Quelques conditions à remplir consistent à disposer d'un local approprié, un système d'information numérique, un système de sécurité, etc. », a indiqué le directeur de la régulation postale, Arnault Dicka.

« Nous avons besoin de disposer des statistiques de ce secteur pour savoir qui est opérateur et qui ne l'est pas. Il n'est pas question d'argent mais d'assainir le secteur », a fait savoir Arnault Dicka, relevant que l'économie d'un pays vient du secteur privé.

« Nous venons d'être informés sur la loi régissant le secteur postal. Nous allons nous conformer à celle-



« Nous avons besoin de disposer des statistiques de ce secteur pour savoir qui est opérateur et qui ne l'est pas. Il n'est pas question d'argent mais d'assainir le secteur »

ci pour être en règle avec l'Etat. Nous souhaiterons que tous les transporteurs soient convoqués prochainement, sans aucune exception », a confié le responsable de communication et de marketing de la société Océan du nord, Freeman Monsi Massala. Les acteurs qui ne se conformeront pas à la loi se verront infliger une amende allant de cinq cent mille à cinq millions FCFA. L'Etat entend mettre en place le service postal universel sous l'égide de l'Union postale universelle. La loi prévoit un fonds de service postal, les opérateurs postaux seront aussi appelés à contribuer en vue d'aider la population. Rappelons qu'au Congo l'activité postale est régie par la loi n° 10-2009 du 25 novembre 2009.

Lopelle Mboussa Gassia

TRANSPORT

La Chine va construire un centre de maintenance aéronautique à Brazzaville

L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a annoncé le 28 septembre, lors d'une conférence de presse, le lancement dans les prochains jours des travaux de construction d'un centre de maintenance aéronautique dans la capitale congolaise.

Le diplomate chinois a précisé que malgré la crise économique et sanitaire, les projets d'intérêt commun entre le Congo et la Chine suivront leur cours. Ma Fulin a cité, à titre d'illustration, la remise aux autorités congolaises en début 2022 du chantier des deux tours jumelles érigées à quelques encablures du fleuve Congo, à Mpila, dans le sixième arrondissement de Brazzaville.

« La Chine a pris une part active dans le développement du Congo au cours des vingt dernières années à travers la réalisation d'un certain nombre de projets. Les entreprises chinoises ont tiré profit de cette coopération », a déclaré

ré Ma Fulin. « *Tout le monde sait que cette coopération est fructueuse, fondée sur la base de l'amitié, de la solidarité et du partenariat gagnant-gagnant* », a-t-il ajouté.

L'ambassadeur de Chine a reconnu que les échanges entre les deux pays ont été impactés par la pandémie de covid-19. « *Malgré les vicissitudes et les changements, cette coopération ne cesse*

de se consolider au point de devenir un modèle de la coopération sud-sud », a-t-il affirmé.

Le Congo a manifesté sa solidarité à la Chine lors de l'apparition du coronavirus à Wuhan, dans la province de Hubei. La Chine est le premier pays à apporter son soutien au Congo dans la lutte contre la covid-19, a souligné Ma Fulin.

A ce jour, le Congo a déjà ré-

ceptionné quelque 380 000 doses de vaccins Sinopharm de la part de la Chine. L'ambassadeur a révélé que son pays entendait offrir 220 000 doses supplémentaires au Congo dans le cadre de l'initiative Covax. « *Nos deux pays se soutiennent mutuellement. La Chine est consciente de l'appui du Congo dans la sauvegarde de l'intégrité de son territoire* », a-t-il dit.

Le Congo et la Chine ont établi leurs relations diplomatiques en 1964. Les deux parties ont porté en 2016 leur coopération au rang de partenariat stratégique global touchant quasiment tous les secteurs d'activités.

Le diplomate chinois a fait savoir que cette coopération bilatérale augure des « perspectives fructueuses ». Dans l'ensemble, a-t-il poursuivi, les pays africains et la Chine ont réalisé beaucoup de projets de développement dans le cadre du forum sur la coopération sino-africaine dont l'édition de 2018 a été tenue à Beijing, en Chine, alors que celle de 2021 est prévue à Dakar, la capitale sénégalaise.

Christian Brice Elion

« Nos deux pays se soutiennent mutuellement. La Chine est consciente de l'appui du Congo dans la sauvegarde de l'intégrité de son territoire »

GROGNE SOCIALE

Les travailleurs des sociétés Top's Services, CSS et Servtec revendiquent leurs droits

Le collectif des travailleurs évoluant dans la base Ilogs est entré en grève, le 27 septembre, à la suite du non-respect des engagements pris par la société Ilogs, pour le paiement régulier de leurs salaires ainsi que de leurs arriérés.

Depuis 2017, les agents des sociétés Top's Services, CSS et Servtec qui travaillent à la base Ilogs dénoncent le non-respect, par cette société, des engagements pris concernant le paiement des salaires, l'apurement des arriérés de salaires et l'amélioration des conditions de travail. Une situation qui, d'année en année, s'est empirée jusqu'à occasionner de lourds arriérés de salaires. Seize mois sans solutions en dépit de la volonté manifestée par ces travailleurs pour le règlement concerté qui arrange les différentes parties. Ceci, afin de pérenniser le dialogue social, gage du maintien du climat social, de la préservation de l'outil de travail et de l'emploi.

Aujourd'hui, les travailleurs de ces trois sociétés ont décidé d'observer un mouvement de grève jusqu'à ce que leurs revendications trouvent satisfaction. « *Nous exigeons le paiement par Ilogs de cinq mois de salaires afin de faire face aux différentes difficultés de tous genres occasionnées par cette situation. Nous avons posé nos doléances à Ilogs,*



pour qu'elle libère les factures à temps pour qu'on soit payé dans les délais; présenté notre situation à l'inspection du travail; saisi les administra-

tions compétentes (préfecture, la police...)etc.... Malheureusement, toutes ces démarches se sont avérées infructueuses. C'est pourquoi nous sommes

entrés en grève à partir d'aujourd'hui jusqu'à ce que nos revendications trouvent satisfaction », a dit Fabrice Ambendé de Top's Services, membre

du collectif des travailleurs évoluant dans la base Ilogs.

« *Ilogs qui est une filiale du Groupe SNPC a déjà soldé les arriérés de salaires des autres sociétés filiales du Groupe telles la Coraf, SFP, Sonarep... Nous ne comprenons donc pas pourquoi chez nous rien ne se fait. Ainsi, nous demandons au directeur général du Groupe SNPC de payer des arriérés de salaires. Dix-huit mois pour CSS et onze pour Servtec. Cette situation intenable aux yeux des travailleurs ne trouve malheureusement pas de solutions. Au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso; au ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua, de ne pas être insensibles à nos doléances car nous souffrons* », a-t-il ajouté.

« *Notre salut dépend de l'implication de tous pour sauver cette jeunesse que nous incarnons. La jeunesse, l'avenir de demain, sur laquelle le président de la République compte et accorde beaucoup d'attention* », a conclu Fabrice Ambendé.

Hervé Brice Mampouya

ACTION HUMANITAIRE

Des sinistrés soulagés dans le nord du pays

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, a porté assistance aux victimes d'intempéries ayant, entre autres, détruit les habitations dans les départements de la Sangha et des deux Cuvette.

Des kits de construction pour remettre sur pied les habitations éventrées ; des kits alimentaires afin d'alléger le panier de la ménagère en proie à d'énormes difficultés ont fait partie de la gibecière de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire. Par ailleurs, les enfants, écoliers des familles sinistrées, n'ont pas été mis à l'écart. Ils ont reçu des mains de la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa cartables, cahiers, ardoises... Une manière d'épargner les parents des dépenses liées aux préparatifs de la rentrée scolaire 2021-2022 prévue le 4 octobre.

Localités concernées

C'est à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, que le périple d'assistance humanitaire aux sinistrés a débuté. Ensuite, la ministre et sa délégation ont affronté la route difficilement praticable qui mène au village Manga, à quelques 30 km d'Owando, dans la Cuvette. La fine pluie qui s'est abattue a rendu le parcours encore plus difficile au point de donner raison à la population ayant formulé des doléances à l'endroit des pouvoirs publics à propos de la route. Dans ce village, les plantations également ont été détruites. A Ewo, les bénéficiaires ont été ceux du village Ako, situé à 15 km du



chef-lieu du département de la Cuvette ouest, tout comme ceux du village Yaba-Mbeti à plus de 50 km de là. Ils ont dit...
« L'attente a été un peu longue mais le gouverne-

ment a fini par honorer ses engagements. Nous sommes soulagés car cette assistance va nous permettre de nous relever », a indiqué Mandé Damien, un des sinistrés du village Manga. Les chefs de

village et l'ensemble des bénéficiaires, partout où la ministre est passée, ont abondé dans le même sens pour exprimer leur satisfaction. Saluant la réponse apportée aux cris d'alarme des sinis-

trés, le directeur départemental de l'Action humanitaire de la Sangha, Asse Madjem, a quant à lui souligné le fait que le mois de septembre marque le début de la saison des pluies. Depuis, près de trois ans, le département est dans un cycle de destruction d'habitations par des tornades et pluies. Il a donc lancé un appel à l'anticipation des dégâts de ces phénomènes dus aux bouleversements climatiques. A dire vrai, cette réalité est observable dans plusieurs localités du pays.

« Vous avez la preuve que le gouvernement ne vous oublie pas malgré les temps difficiles liés à la crise financière et sanitaire. Les efforts sont consentis pour répondre aux besoins de la population surtout les démunis, vulnérables et sinistrés », a déclaré la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire qui a profité de l'occasion pour sensibiliser sur l'importance de la vaccination contre la covid-19.

Toujours dans le cadre de l'assistance aux victimes des catastrophes naturelles, la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa mettra le cap dans les départements de la Bouenza, de Pointe-Noire, voire du Kouilou, dans les tout prochains jours.

Rominique Makaya

« Vous avez la preuve que le gouvernement ne vous oublie pas malgré les temps difficiles liés à la crise financière et sanitaire. Les efforts sont consentis pour répondre aux besoins de la population surtout les démunis, vulnérables et sinistrés »,

OWANDO

Parking payant pour les motos-taxis

A Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, le secteur de transport en motos-taxis semble être le mieux organisé comparé aux autres localités du pays.

En face du grand marché, ces moyens roulants sont alignés sous un hangar de plus de cinq mètres aménagé comme parking. Les conducteurs se montrent patients dans l'attente des clients tandis qu'un agent de la municipalité est assis pour percevoir les recettes. « Les motos-taxis qui stationnent ici pour attendre les passagers paient 100 FCFA », explique-t-il. L'initiative témoigne visiblement d'une imagination fertile pour renflouer, tant soit peu, les recettes municipales.



Ici, les conducteurs de motos-taxis sont identifiables par leurs chasubles vertes marquées d'un dossard de reconnaissance. Ils sont ainsi différenciés des particuliers qui conduisent à titre non commercial. Même si certains malins ne mettent pas cette tenue tout en transportant les clients moyennant argent.

Comme plusieurs autres localités de l'arrière-pays, le transport en commun à Owando est assuré par les motos-taxis qui desservent aussi d'autres villages du district, voire les villages des autres départements limitrophes. Le secteur a le vent en poupe, les jeunes désœuvrés y trouvent de quoi se prendre en charge.

R.M.

VIE ASSOCIATIVE

Le CEVTE veut accroître le flux touristique à Brazzaville

En prélude à la commémoration de la Journée internationale du tourisme, l'organisation de la société civile dénommée Cercle des élites en voyage, tourisme et environnement (CEVTE), a organisé, le 26 septembre, la visite des sites historiques de la ville capitale pour la promotion de l'industrie touristique.

La démarche amorcée par le CEVTE consiste à accompagner l'initiative le « Tour de Brazza » que met en œuvre le ministère du Tourisme. L'organisation de la société civile veut d'abord compiler l'historique de ces sites et ensuite faire une démarche d'identification avant d'engager une procédure de présentation de biens et de services, à proposer aux consommateurs pour satisfaire leur curiosité.

Ainsi donc, la délégation du CEVTE, les journalistes et les membres de l'Office de la promotion de l'industrie touristique ont visité la basilique Sainte-Anne, la statue Bâ où repose l'esprit des pharaons, les fresques des esclaves, la stèle de la piste des caravanes, le point géodésique à côté de la case de Gaulle et le site des cataractes. « Il est vrai que ce sont des milieux que nous connaissons mais il y a des histoires révélées pour chaque site. Nous ne pouvons pas faire la promotion sans que ces sites ne soient valorisés. Il faut penser à les valoriser et nous en faisons notre démarche d'identification; cela permet donc une sorte de pression auprès de la hiérarchie. Il faut qu'il y ait des choix pour que certains sites soient améliorés », a expliqué Elwin Gomo, chargé de la communication et relations extérieures au CEVTE.

Le CEVTE a travaillé en collaboration avec l'Office de la promotion de l'industrie touristique pour entrevoir d'où



Une vue du site touristique Les Cataractes/Adiac

vient le Congo et où il va, en faisant mieux connaître Brazzaville, ville dont les habitants ont le bonheur d'appartenir et de bâtir ensemble leur avenir.

« Un grand arbre a une histoire, la photo d'une personne peut retracer une partie de son histoire tout comme les sites dont nous avons visités. Il est très regrettable de vivre dans un pays ou dans une ville sans connaître son histoire », a indiqué Brice Djamboult, conservateur national à l'Office de la promotion de l'industrie touristique.

Les membres de la délégation du CEVTE, les journalistes et les délégués de

l'Office de la promotion de l'industrie touristique ont été émerveillés par le site des Cataractes, au sud de Brazzaville, dans le prolongement de l'avenue de l'OUA, en passant par le pont qui enjambe la rivière Djoué. D'une superficie de plus de huit hectares, ce site encore en chantier offre une vue imprenable sur les rapides du fleuve Congo. Signalons que les sites historiques ou sites patrimoniaux de Brazzaville sont des lieux officiels où des éléments d'histoire politique, militaire, culturelle ou sociale ont été préservés en raison de leur valeur patrimoniale.

Fortuné Ibara

VIENT DE PARAÎTRE

«Le miraculé du Vol 352», de Henri Djombo

Présent au Salon du livre africain de Paris, l'auteur a présenté aux amateurs de littérature africaine son neuvième roman, paru aux Éditions LC.

L'auteur joue le rôle de steward et invite le lecteur dans le périple du vol de mission de service effectué par Nody Benga à bord du vol 352. Le plan de vol prévoit de faire escale dans plusieurs capitales.

À mi-parcours, entre Béra et Harare, l'appareil perd de l'altitude et s'écrase au sol, causant la mort des passagers. Nody Benga survit seul au crash. Il reprend connaissance à bord de l'hélicoptère venu à la rescousse des victimes. Bien qu'il ait perdu la sensibilité, l'ouïe, la parole et la mobilité, il n'empêche qu'il conserve en lui la capacité de se souvenir, d'observer et de voir.

Un récit poignant entre intrigues amoureuses, économiques, politiques, militaires, culturelles et de ces inégalités. Avec ce roman marqué du sceau d'un vérisme caractérisé, l'auteur ne lésine pas sur les mots pour bien dire l'Afrique. Mot par mot, il donne à voir la cartographie de la gouvernance de tout un continent.

Économiste de formation et homme politique, Henri Djombo est docteur honoris causa de l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel du Bénin. Romancier, dramaturge et essayiste politique, il est lauréat de nombreux prix littéraires : Prix de la meilleure oeuvre Dramatique ; Prix Amadou-Cissé-Dia du théâtre (2018) ; Prix Toussaint-Louverture (2019) ; Prix Séry-Bailly (2019).

Marie Alfred Ngoma



CONTINENT FOOT | 19.45 LE WEEK END | C'EST MON AFFAIRE | 19.45

LES BOUQUETS
CANAL+
CANAL 334

EASY
TV
by CANAL+
CANAL 3

free
CANAL 449

JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME

Encourager le partenariat public-privé pour faire face à la demande

Le gouvernement, dans une déclaration rendue publique le 27 septembre par la ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée Hermella Doukaga, à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, a souligné la nécessité de mettre en place une stratégie nationale de développement touristique.

Selon la ministre, pour assurer au tourisme l'image d'une véritable vitrine du pays et pour atteindre les Objectifs du développement durable, une stratégie nationale de développement du tourisme servira de boussole dans la déclinaison des aspirations politiques du président de la République en choix opérationnels du gouvernement. Cette stratégie a l'avantage, a-t-elle déclaré, de prendre en compte la structuration des différentes filières du tourisme et de préciser les moyens à mettre en œuvre ou à renforcer, ainsi que les mécanismes de mobilisation des ressources nécessaires.

Ainsi, il sera question de la modernisation du cadre légal du secteur touristique déjà en cours ; du développement des infrastructures touristiques et de loisirs et de la promotion des activités socioculturelles. « C'est dans ce cadre que nous encourageons fortement l'initiative privée et le partenariat public-privé pour faire face à la demande, toujours aussi forte d'expériences nouvelles, et au plus près de l'histoire et des traditions de notre destination, ouvrir des offres encore plus larges dans la mise en valeur des sites et attractions culturels et naturels de notre pays, car notre pays dispose d'une grande biodiversité dont la faune et la



Destinée Hermella Doukaga rendant publique la déclaration du gouvernement/DR

flore constituent un potentiel d'exploitation touristique exceptionnel », a souligné Destinée Hermella Doukaga.

En dépit des défis majeurs à relever liés aux contextes économique et sanitaire, le Congo opte, a-t-elle poursuivi, pour une conformité à la stratégie de la durabilité touristique, en accord avec les recommandations de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Cette stratégie

est, en effet, structurée autour des concepts : environnement ; socioculturel et économique. Pour le gouvernement, le but principal est d'attacher, aux ambitions du pays, les impératifs de la promotion d'une gestion responsable des ressources environnementales au quotidien ; le maintien d'un poids optimal pour les destinations ; la garantie d'une répartition équitable des avantages entre toutes les parties

prenantes.

Elle a également rappelé que dans son approche de développement du tourisme, le Congo s'engage à mettre en pratique une politique de responsabilité sociale. Cela en prenant en compte et de façon effective toutes les composantes du développement durable et toutes les parties prenantes de la chaîne de production touristique. « Face aux défis actuels de la durabilité, la démarche de développement

de l'industrie touristique au Congo, qui vise principalement la croissance économique, s'inscrit également dans l'intérêt d'un tourisme solidaire qui met au centre l'homme... », a précisé la ministre du Tourisme et des Loisirs.

Destinée Hermella Doukaga a aussi indiqué que le tourisme a été retenu parmi les principaux domaines de diversification de l'économie nationale pour les cinq prochaines années. L'objectif étant de réduire le poids du secteur pétrole dans la formation du produit intérieur brut national et faire du tourisme un moyen de promotion de la croissance, de création d'emplois, de lutte contre la pauvreté, de préservation de l'environnement et du rayonnement culturel du pays.

Placée cette année sur le thème « Le tourisme pour une croissance inclusive », la Journée mondiale du tourisme offre aux Etats membres de l'OMT l'occasion de préconiser des actions visant à faire émerger un tourisme durable, solidaire et social, comme valeur essentielle à la croissance économique. D'après le World & Tourism Council, la contribution directe du tourisme au produit intérieur brut mondial devrait passer de 3,1% actuellement à 3,3% en 2025.

Parfait Wilfried Douniama

La basilique Sainte-Anne et le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza suscitent l'admiration

Dans le cadre de l'excursion « Tour de ville de Brazzaville », lancée le 11 septembre dernier par l'Office de promotion de l'industrie touristique, des touristes ont visité, le week-end dernier, quelques sites de la capitale. La basilique Sainte-Anne et le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza ont fait partie des endroits qui ont retenu l'attention des visiteurs.

Les touristes, parmi lesquels des femmes, des hommes et des enfants, ont démarré l'excursion à l'hôtel Pefaco Maya-Maya, situé en face de l'aéroport. Ils ont visité, en premier lieu, l'Ecole de peinture de Poto-Poto, au rond-point Moundali. Créée en 1951 par Pierre Lods, un ancien résistant français de la Seconde Guerre mondiale, la célèbre école forme des artistes peintres de renommée mondiale.

De là, la délégation s'est rendue à la basilique Sainte-Anne, un patrimoine catholique érigé au rond-point Poto-Poto. Le guide, Brice Djamboult, a fait savoir aux touristes que la mythique paroisse Sainte-Anne a été construite entre 1943 et 1949 par le célèbre architecte Roger Erel. Joyau architectural, l'édifice qui mesure 50m², a-t-il précisé, a été classé patrimoine de Brazzaville avec l'appui de l'Unesco.

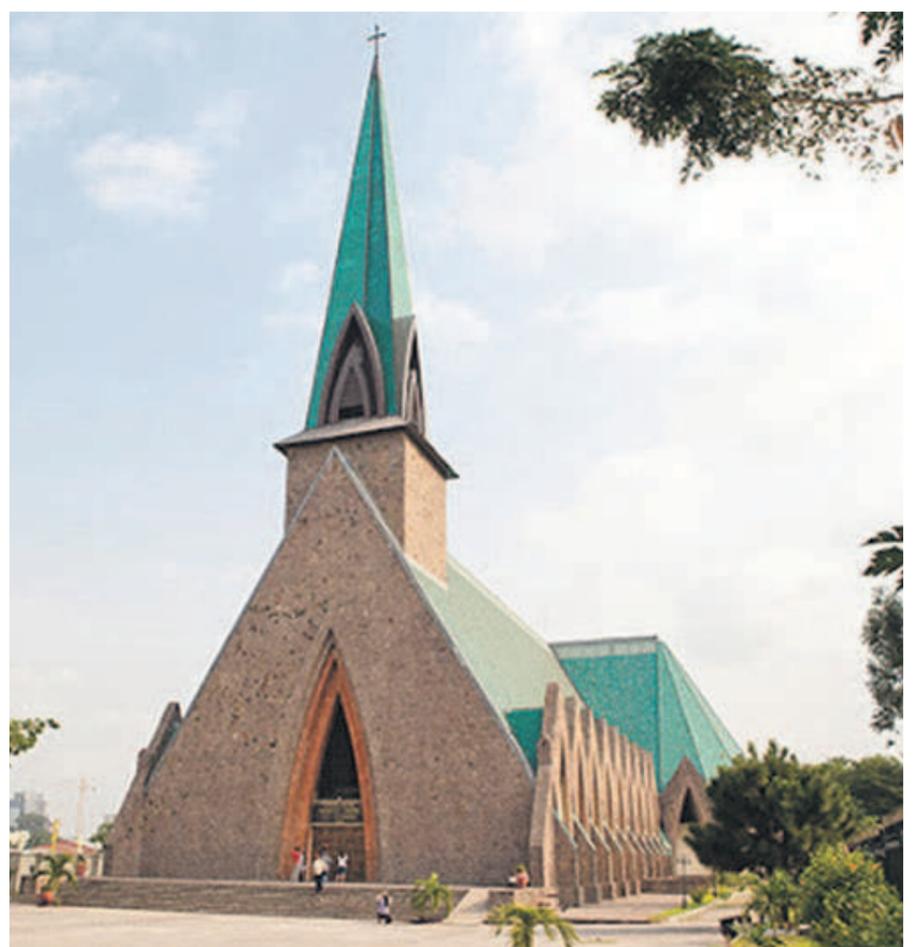
Les touristes ont bouclé l'excursion par le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, un autre site touristique de grande attraction érigé à côté de la mairie centrale, aux abords de la

route de la corniche. Dans ce site, y sont inhumés celui qui a fondé la ville de Brazzaville et toute sa famille. L'explorateur romain naturalisé français signa, le 10 septembre 1880 à Mbé, le premier traité de protectorat avec le chef Batéké appelé roi Makoko.

« Je suivais les touristes témoigner des merveilles de «Tour de ville de Brazzaville» à la télévision, j'ai décidé d'y être ce matin avec mes deux enfants pour le vivre moi-même. C'est vraiment merveilleux, je dois encore faire plaisir à mes gamins d'ici à la rentrée des classes », s'est réjouie une touriste.

En initiant le « Tour de ville de Brazzaville », la vision du ministère du Tourisme et des Loisirs, à travers l'Office de promotion de l'industrie touristique, est de valoriser les nombreux sites touristiques que regorge la ville capitale. L'objectif est de booster ce secteur porteur de richesses et d'emplois, l'un des domaines stratégiques pour la diversification de l'économie nationale.

Firmin Oyé



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

Le Ministère de l'Economie Forestière lance un appel d'offres pour le marché de travaux et de fournitures du Projet Paysage Forestier Nord Congo en sigle PPFNC ci-après :

- Dossier d'appel d'offres n° F-AON-001/MEF/CGMP/2021, relatif à l'acquisition du matériel en trois lots ci-après :
- Lot 1 : Acquisition du matériel Informatique ;
- Lot 2 : Acquisition des tenues vestimentaires ;
- Lot 3 : Acquisition du matériel technique.
- Les soumissionnaires intéressés sont invités à se procurer du Dossier d'Appel d'Offres au niveau du **Ministère de l'Economie Forestière à la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Economie Forestière ; Palais des verts-1^{er} étage - face Hôpital Blanche Gomez - BP 98 - Brazzaville**, du Lundi au Vendredi de 7h00 à 14h00, contre un paiement au comptant non remboursable de **125.000 FCFA**.

Les offres devront être déposées sous pli fermé, contre récépissé, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies et soumises au plus tard le **18 octobre 2021 à 11heures 30 minutes**.

La Ministre de l'Economie Forestière

Rosalie MATONDO



NÉCROLOGIE

La famille Mayembo et Batsimba Carine Bertille informent parents, amis et connaissances du décès de leur fils, frère, père et époux, Cyriaque Mayembo, alias Ngouabi, survenu le 17 septembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis avenue Mgr Théophile Mbemba à Makélékélé. La levée du corps et l'inhumation auront lieu le mercredi 29 septembre 2021.

IN MEMORIAM

27 septembre 2019-27 septembre 2021

Voici 2 ans que ma mère, grande-sœur, tante, fille, Niombella Prisque Mireille, nous a quittés pour un monde meilleur. Le voyage n'est pas fini et la mort n'est qu'un début. Car, jamais ne meurt celui auquel on continue de penser. En ce jour commémoratif, « La grande famille, Niombelle Bossatsi, Sahola Moyi, Mibelle Okollo Olyba (fille) » prie tous ceux qui l'ont connue et aimée, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'une être chère. La lumière et la force de Dieu, ainsi que sa présence auprès de lui sont notre réconfort et notre joie.

Maman, que la Paix du Seigneur soit toujours avec toi.

Maman, jamais, je ne t'oublierai.



Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



PEUPLES AUTOCHTONES

Le Congo représenté à l'inhumation des reliques du chef de guerre Kanak Atai

Le drapeau congolais a flotté en terre calédonienne lors de l'inhumation, le 1er septembre, à Fonwhary, des reliques du chef de guerre autochtone de la Nouvelle-Calédonie, 143 ans après sa mort, Atai tué lors de la résistance Kanak contre les colonisateurs français en 1878.

Le Congo a soutenu l'évènement qui marque l'histoire des peuples autochtones de la Nouvelle-Calédonie à travers une marche de soutien organisée à Pointe-Noire par le CAPV, une association congolaise à base communautaire qui œuvre pour la promotion des peuples autochtones dans le domaine de l'éducation, de la santé et de développement. « Nous avons mobilisé les autochtones congolais et ceux de Kivu en RDC pour soutenir les obsèques du vaillant guerrier néo-calédonien, un autochtone qui a marqué l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. Nous sommes très fiers d'avoir marqué la présence du Congo à travers notre drapeau: vert-jaune-rouge à l'occasion de cet événement », s'est réjoui Mesmin Oraire Oba, président du CAPV.

Dans l'enceinte du site, une dizaine de mâts était installée et les drapeaux de plusieurs pays levés dont celui du Congo. Une volonté de ce pays de remercier tous ceux qui ont soutenu la demande de restitution des reliques. En prévi-



sion de cette commémoration, un mausolée avait été érigé au mois de juin en mémoire du chef de guerre des peuples kanak, peuple autochtone de la Nouvelle-Calédonie, et de son sorcier guérisseur. Les deux hommes reposent désormais sur leur terre natale

depuis le 1er septembre, jour anniversaire de leur disparition. Soulignons qu'après la restitution du crâne de chef de guerre Kanak en 2014, Cyprien Kawa, fils de Bergé Kawa, déclarait que ce retour « est l'aboutissement d'un long combat qui a certes été porté par un

Le CAPV lors de la marche Adiac clan mais qui aujourd'hui nous permet de rassembler tout le pays kanak et les Calédoniens». Egalement présent aux obsèques d'Atai, l'un des descendants du guerrier, Bergé Kawa, a exprimé sa joie. « On attendait ce moment depuis longtemps et c'est avec

joie que nous accueillons cette journée», a-t-il dit. Et d'ajouter : « J'ai voyagé dans le monde entier pour permettre à Atai de revenir ici. »

Pour sa part, Yvon Kona, le nouveau président du Sénat coutumier, a prononcé des paroles similaires et remercié l'État pour la reconnaissance de cet épisode : « Au fil des années, on a fini par s'accepter les uns et les autres. Au nom de cette terre et des propriétaires de ces terres, on vous dit merci. Merci pour le soutien et votre présence. Cela fait 143 ans que les ancêtres se sont battus pour cette reconnaissance ». Signalons qu'Atai est le « grand chef » kanak de Komalé, près de La Foa. En 1878, il mène l'insurrection kanak contre les colonisateurs français. Après des victoires importantes qui inquiètent l'administration coloniale de la Troisième République, il est tué par un auxiliaire kanak missionné par les colons français et sa tête conservée au Musée de l'homme à Paris jusqu'à sa restitution en 2014.

Charlem Léa Itoua

PONTON AWARDS 2021

Les lauréats reçoivent leurs trophées

La deuxième édition de la soirée du mérite ponténégrin, dénommée Ponton Awards 2021, a distingué, le 25 septembre au Rocher des âges, les quatre meilleurs Ponténégrins qui se sont illustrés chacun dans son domaine respectif, au cours d'une soirée en présence de Philippe Mboumba, conseiller socio culturel du député-maire de la ville.

Organisés par l'agence Prescom Media, les Ponton awards ont pour cette deuxième édition plébiscité quatre jeunes qui, tout au long de l'année, ont brillé par leur talent, le mérite et les actions.

En catégorie Excellence entrepreneuriat, Kiki Lawanda, promoteur touristique, responsable de Lawanda Tours & Adventure, a été distingué tandis qu'en catégorie Modèle artistique, c'est le cinéaste Michael Gandoh, qui a été primé. En catégorie Excellence jeunesse, l'entrepreneur Tony Verdes Mants Louamba, membre du Mouvement des jeunes entrepreneurs du Congo, a reçu son trophée tout comme Synergie Sport plébiscité en catégorie Excellence sport. Par son implication à la réussite de cette deuxième édition, Nti Media a reçu, par le biais de son directeur général Arnaud Akoua, le trophée du partenaire.

Près de 2157 votes par Whatsapp ont été dépeuillés par le jury dirigé par Armand Kani Okoko qui, après avoir joint les différents votes, a donné les résultats finaux qui consacrent les quatre primés sur les neuf nominés toutes catégories confondues.

En félicitant les lauréats, Philippe Mboumba a dit qu'à l'orée du cente-



Tony Verdes Mants Louamba recevant son prix/DR

naire que s'apprête à fêter la ville le 22 mai 2022, Pointe-Noire veut que le talent s'exprime dans la diversité pour son rayonnement. « A travers la récompense d'efforts, c'est aussi le soutien des valeurs positives qui est mis en avant pour faire requinquer l'importance du travail et de l'engagement socio-culturel », a-t-il signifié. Il a remercié l'agence Prescom pour son initiative louable et aussi les partenaires qui ne cessent d'accompagner le projet malgré ces temps difficiles de crise sanitaire.

Signalons qu'en plus des diplômes et des trophées, les lauréats ont reçu divers dons offerts par les partenaires associés à l'évènement remerciés par Gildas Bakala, président directeur général de Prescom Media. Il a souhaité que d'autres viennent se joindre à l'initiative qui rehausse par son éclat la ville.

Les Ponton Awards récompensent les personnes physiques et morales évoluant à Pointe-Noire et qui se distinguent dans leurs domaines respectifs. A travers cette activité, les organisateurs veulent mettre en valeur les Ponténégrins méritants, passionnés et talentueux dans leurs domaines qui ont des idées novatrices et un impact social.

Hervé Brice Mampouya

BASSIN DU CONGO

La ressource en eau, un enjeu économique majeur pour le Congo

La communauté internationale célèbre la Journée internationale des rivières et des fleuves chaque quatrième dimanche du mois de septembre depuis plus de quinze ans. A l'occasion de cette énième édition, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a fait une déclaration au nom du gouvernement du Congo.

Le mérite de la journée, a fait savoir la ministre, est celui de rappeler que la ressource en eau n'est pas éternelle si l'on ignore comment la gérer de façon durable. Tel est d'ailleurs le thème retenu pour cette année, « La place de l'eau dans nos sociétés, comment la protéger ? »

Pour la ministre Arlette Soudan-Nonault, le Congo présente l'avantage de ne pas connaître le stress hydrique, cette pénurie d'eau qui frappe si durement sur le continent les pays d'Afrique australe, du Sahel et du Maghreb. Quant aux fleuves Congo et Oubangui, ainsi que la vingtaine de rivières majeures qui arrosent le Congo, ils ne figurent pas fort heureusement au triste palmarès mondial des cours d'eau les plus pollués et les

plus transporteurs de déchets. « Pour l'essentiel, l'équilibre entre le développement économique et la préservation de nos rivières et de nos fleuves est donc respecté et nous ne pouvons que nous en féliciter », a déclaré la ministre. Avant de poser la question : « Faut-il pour autant penser que notre écosystème d'eau douce, si indispensable pour notre consommation quotidienne, pour notre hygiène et pour l'irrigation de nos cultures, est à l'abri de toute menace ? »

Certes non, a-t-elle répondu. Pour la ministre, il y a d'abord les menaces exogènes. « Certains d'entre vous ont sans doute entendu parler de cet accident industriel survenu il y a deux mois en Angola et qui a eu pour conséquence en

chaîne la pollution chimique de la rivière Tchikapa puis du fleuve Kasai, en République démocratique du Congo. Quand on sait que le Kasai se jette dans le fleuve Congo, il s'en est fallu de peu pour que la frontière fluviale qui sépare Brazzaville de Kinshasa soit à son tour touchée. Heureusement, cette perspective semble aujourd'hui écartée », a poursuivi Arlette Soudan-Nonault. Mais il y a aussi, a-t-elle rappelé, « les menaces internes qui pèsent sur la santé de nos cours d'eau et qui relèvent de notre responsabilité collective. Dans nos villes, trop de ruisseaux sont transformés en cloaques insalubres par des riverains inconscients qui y jettent toutes sortes de déchets ménagers. On ne le répètera jamais assez : les villes ne sont

pas sales en elles-mêmes, ce sont leurs habitants qui les salissent. A l'intérieur du pays, des opérateurs économiques peu scrupuleux continuent de déverser produits toxiques et pesticides dans le flux de nos rivières qu'ils confondent avec des caniveaux. Tout cela doit cesser. La loi est certes là, afin de réprimer les atteintes aux droits de la nature et nous sommes déterminés à l'appliquer chaque fois que de besoin. Mais sans prise de conscience citoyenne de la part de chacun et de chacune d'entre nous, rien ne sera possible ».

Enfin, la ministre a souligné que la ressource en eau est pour le Congo non seulement un marqueur écologique puissant, mais aussi un enjeu économique majeur.

En concrétisant un jour de mars 2017 depuis les rives de l'Alima l'idée visionnaire d'un Fonds bleu pour le Bassin du Congo, le président Denis Sassou N'Guesso avait en tête l'immense potentiel forestier, mais aussi écologique et hydrographique de l'Afrique centrale. Sans doute avait-il perçu avant tout le monde qu'on ne triomphe de la nature qu'en lui obéissant. Maintenant que cet inestimable service écosystémique pour la planète, désormais opérationnel, s'appête à être présenté à l'ensemble de la communauté internationale réunie à Glasgow pour la COP 26, « sachons être nous-mêmes exemplaires en préservant notre ressource en eau. Ici et maintenant », a-t-elle conclu.

Bruno Okokana

DISPARITION

Casimir Molongo a tiré sa révérence

L'ancien entraîneur, vainqueur de la Coupe d'Afrique avec l'Etoile du Congo et les Diables rouges, est décédé le 24 septembre à Brazzaville des suites d'un malaise, laissant des traces impérissables dans l'histoire du handball féminin congolais.



L'histoire, il y a ceux qui la font et ceux qui la racontent. Casimir Molongo « Mon cher » fait partie de ceux qui ont écrit les plus belles pages de l'histoire du handball congolais dans sa version féminine. L'ancien international d'athlétisme avait trouvé

du plaisir dans le handball dont il ne pouvait pas s'en séparer. Selon les témoignages, il respirait, mangeait et buvait le handball à telle enseigne que les résultats lui collaient à la peau lorsqu'il a racroché ses crampons pour lancer

sa carrière d'entraîneur. Sous sa direction, les Diables rouges seniors dames ont collectionné quatre titres continentaux, notamment en 1979, 1981, 1983 et 1985. L'ancienne génération des joueuses qu'il avaient façonnées pour accomplir de tels exploits comme Yvonne Makouala, Micheline Okemba, Eugénie Atipo, Hortense Avounou, Solange Koulenka... attendent depuis lors leurs successeurs. Comme tout ce qu'il touchait brillait, il a connu ce même bonheur avec l'Etoile du Congo. Quand la page de l'Etoile du Congo a été tournée, Casimir Molongo a continué à transmettre son savoir à Asel dont il était co-fondateur puis Ekembongo et As Otohô, la dernière équipe qu'il a conduite à la troisième édition de la Coupe du Congo.

James Golden Eloué

FORMATION

Les arbitres congolais suivent le cours Ma Fifa 2021

Le séminaire, ouvert le 26 septembre pour s'achever quatre jours après, permettra à la Fédération congolaise de football, appuyée par la Fédération internationale de football association (Fifa), d'améliorer les capacités opérationnelles des arbitres d'élite.



Les arbitres congolais en pleine séance pratique Adiac

Au total, vingt-six arbitres congolais dont quinze internationaux et onze fédéraux suivent les cours organisés chaque année par la Fifa en vue de leur permettre d'aborder les nouvelles modifications des lois du jeu, de débattre et d'appréhender les fautes tactiques et le hors-jeu en particulier, sans compter la manière de gérer les rencontres. Le stage a débuté par un test physique puis un autre essentiellement fondé sur la vidéo qui ont permis au Camerounais Divine Raphael Evehe, instructeur technique de la Fifa, responsable de la zone Uniffac, et au Sénégalais Mbacke Mademba, instructeur physique, de tester le niveau des arbitres congolais et d'évaluer le travail à accomplir.

Ils s'emploieront à élever le niveau des arbitres à travers les différents thèmes développés et plusieurs ateliers portés, entre autres, sur le positionnement et la lecture du jeu, les situations de jeu dans la surface de réparation, le challenge (dispute du ballon ou encore duel).

Le cours est le moment tout indiqué de concilier la partie théorique et la pratique sur le terrain les après-midis, au stade Alphonse-Massamba-Débat. Après la pratique, les arbitres repartiront dans la salle pour une nouvelle évaluation. L'an dernier, a-t-on appris, le cours s'est déroulé en ligne à cause de la pandémie à coronavirus (Covid-19)

J.G.E.

FOOTBALL

Sibel Bawolo organise une rencontre pour l'unité des ressortissants de Mossaka

L'Etoile de Mossaka va affronter, le 3 octobre au stade Saint-Denis à Mpila, les Amis de Sibel. La rencontre va témoigner de la volonté de Sibel Bawolo, son initiateur, de rassembler autour du football les natifs et ressortissants de Mossaka, dans le département de la Cuvette.



Le football est un sport qui rassemble plus de personnes. Sibel Bawolo s'appuie sur la prochaine rencontre pour apporter une solution au niveau des jeunes de Mossaka. Le fait de jouer ensemble devrait, selon lui, renforcer

la cohésion et l'unité entre les filles et fils de cette localité. Cette rencontre constitue, selon lui, un moyen d'assurer la forma-

tion et la détection des jeunes qui pourraient raviver la flamme des années antérieures (1968-2000) au cours desquelles Mossaka a vu plusieurs de ses jeunes joueurs devenir des internationaux, notamment Daniel Ebomoa, Rock Simplicite Embingou, Ossomomo, Aristide Amouzoud, Brice Mokossi...

Le rêve de redorer le blason de Mossaka est toujours permis mais, pour y arriver, l'organisateur compte sur le soutien de tous les natifs et ressortissants de cette ville.

J.G.E.